



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette ville est convoquée par monsieur le maire Daniel Dion, pour être tenue au lieu ordinaire des séances extraordinaires du conseil le 26 juin 2017 à 18 h 30 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Octroi d'un contrat pour la démolition de la chapelle du lac Sept-Îles
- 1.2 Autorisation afin de déposer une demande de financement d'études dans le cadre du programme *Municipalités pour l'innovation climatique* de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)

2. Trésorerie

- 2.1 Aucun

3. Sécurité publique

- 3.1 Autorisation en vue de la signature de la convention collective des pompiers de la Ville de Saint-Raymond

4. Transport routier et hygiène du milieu

- 4.1 Engagement d'un journalier-opérateur
- 4.2 Octroi d'un contrat pour la surveillance de chantier dans le cadre du projet de remplacement du muret de soutènement longeant la côte Joyeuse
- 4.3 Octroi d'un mandat à Télus afin de déplacer des poteaux dans le cadre du projet de remplacement du muret de soutènement longeant la côte Joyeuse

- 4.4 Octroi d'un mandat pour services professionnels dans le cadre d'une analyse de solutions pour le déploiement du réseau d'égout sanitaire dans le parc industriel no 2

5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Résolution statuant sur la demande de dérogation mineure formulée par 9140-4772 Québec inc. (M. Christian Desmeules)
- 5.2 Demandes faites dans le cadre des règlements relatifs aux PIIA

6. Loisirs et culture

- 6.1 Renouvellement de l'entente portant sur l'utilisation de la piscine du camping Claire Fontaine
- 6.2 Dépôt d'une demande au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

- 6.3 Adoption du Règlement RC-2016 C *Règlement complémentaire au Règlement uniformisé RMU-2016 concernant les nuisances, paix et bon ordre*
- 6.4 Octroi d'un contrat pour des travaux de peinture des murs extérieurs de l'aréna
- 6.5 Octroi d'un contrat pour des travaux d'architecture dans le cadre du projet de remplacement du système de réfrigération de l'aréna
- 6.6 Octroi d'un contrat pour l'installation d'un refroidisseur et des équipements de chaufferie de l'aréna dans le cadre du projet de remplacement du système de réfrigération de l'aréna
- 6.7 Octroi d'un contrat pour l'installation d'un système de contrôle Trane
7. **Période de questions**
8. **Petites annonces**
- 8.1 Aucun
9. **Levée de la séance**

Donné le 22 juin 2017.

Chantal Plamondon, OMA
Greffière